



APPEL D'OFFRE NATIONAL T/41/DHY/N84LVA_HAITI/25092018/01

Achat de deux vehicules

ACTED Haïti, qui met en œuvre le projet « **Lutte contre le travail domestique des enfants** » financé par **UNICEF**, invite les entreprises spécialisées dans la vente de véhicules à soumettre leurs offres pour deux (2) véhicules avec les spécifications suivantes, toutefois, ACTED se réserve le droit d'acheter qu'un seul des deux véhicules qui seront soumis :

Véhicule I

- TOYOTA Land Cruiser (à l'état neuf)
- 5 Portes,
- 10 Places,
- 6 Cylindres,
- 4X4,
- A/C,
- Diesel,
- Transmission manuelle,
- Audio, AM/FM/CD

Véhicule II

- PICK UP TOYOTA HILUX
- 4 Portes
- 6 Places
- 4 Cylindres
- 4X4,
- A/C
- Diesel
- Manuelle Transmission
- Audio, AM/FM/CD

L'appel d'offre sera conduit en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les fournisseurs et prestataires de services, concessionnaire de véhicules qualifiés. Les Documents d'Offre en français peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à (aux) l'adresse(s) suivante(s) :

- **Bureau de représentation ACTED à Port-au-Prince : 9, rue Mont Joly, Turgeau, Port-au-Prince, Haiti**
- **Bureau de représentation ACTED à Jeremie : 27, rue Rochasse, Jérémie, Haïti**
- **Bureau de représentation ACTED à Saint Marc : 1, rue la colline, Frecyneau, Saint-Marc, Haiti**
- **Bureau de représentation ACTED aux Cayes : 1, 1^{ere} Entrée de gelée, Cayes, Haiti**

Ou peuvent être téléchargés à partir du site internet d'ACTED www.acted.org dans la rubrique "Appels d'offre".

Les soumissionnaires potentiels sont encouragés à consulter le site internet d'ACTED régulièrement pour des modifications éventuelles au présent appel d'offre et/ou aux documents à soumettre. Toutes les offres doivent être soumises avant **le 9/10/18 à 16 :00 (Heure Port-au-Prince)** à (aux) l'adresse(s) mentionnées ci-dessus dans une enveloppe scellée ou par email à haiti.tender@acted.org, Cc_tender@acted.org. Les offres en retard seront automatiquement rejetées.

ACTED Haïti ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) pour le soumissionnaire par la préparation et la soumission de son offre à ACTED.

La séance d'ouverture des offres se tiendra **le 12/10/18 à 10 :00 (Heure Port-au-Prince)** dans le bureau de représentation d'ACTED à l'adresse : 9, rue Mont Joly, Turgeau, Port-au-Prince, Haiti. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offre, veuillez contacter le bureau de représentation d'ACTED à 9, rue Mont Joly, Turgeau, Port-au-Prince, Haiti par téléphone (+ 509)...../4890 45 17 ou par email à haiti.tender@acted.org, copie tender@acted.org.

PARTIE 1 : APPEL D'OFFRES NATIONAL ACTED HAITI

Instructions aux soumissionnaires

Date: 25/09/2018

N°d'Appel d'Offres: T/41/DHY/N84LVA_HAITI/25092018/01

A travers cet appel ACTED Haïti demande à la société de fournir des devis écrits détaillés pour la fourniture des articles suivants :

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT/SERVICE:

1. Description: TOYOTA Land Cruiser et Pick up Hilux TOYOTA
2. Classe produit / catégorie: Transport
3. Fabriqué (origine du produit):
4. Etat du Produit: Neuf
5. INCOTERM (conditions de livraisons): _____ (DDP obligatoire)
6. Lieu de livraison : Bureau ACTED, 9 Rue Mont Joli, Turgeau,Haiti
7. Quantité: 1

RESPONSIBILITES DU CONTRACTANT:

1. Conditions de livraison: ACTED s'enchargera d'emmener le produit sur son site
2. Date de livraison: A definir à la signature du contrat
3. Validité de l'offre: 60 jours après l'ouverture des plis

LOT-01 :

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE
1	<ul style="list-style-type: none"> • TOYOTA Land Cruiser (à l'état neuf) • 5 Portes, • 10 Places, • 6 Cylindres, • 4X4, • A/C, • Diesel, • Transmission manuelle, • Audio, AM/FM/CD 	Pce	1
2	<ul style="list-style-type: none"> • PICK UP TOYOTA HILUX • 4 Portes • 6 Places • 4 Cylindres • 4X4, • A/C • Diesel 	Pce	1

	<ul style="list-style-type: none"> • Manuelle Transmission • Audio, AM/FM/CD 		
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Les réponses à cet appel d'offres devront comprendre les éléments suivants:

- Un devis écrit comprenant toutes les caractéristiques du produit, le prix unitaire, la quantité proposée, l'unité et le prix total.
- Des photos en couleur des articles sont incluses.
- Un certificat d'origine des produits.
- La copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'entreprise (ainsi que la présentation de l'originale).
- Les preuves de réalisations antérieures dans un domaine similaire d'activités sont fournis (i.e livraisons antérieures d'articles similaires)

CONDITIONS GÉNÉRALES:

1. La **date de clôture** de l'appel d'offre est fixée le 9/10/2018 à 16 :00 (Heure Port-au-Prince) au bureau d' ACTED Haïti aux adresses suivantes :
 - **Bureau de représentation ACTED à Port-au-Prince : 9, rue Mont Joly, Turgeau, Port-au-Prince, Haïti**
 - **Bureau de représentation ACTED à Jérémie : 27, rue Rochasse, Jérémie, Haïti**
 - **Bureau de représentation ACTED à Saint Marc : 1, rue la colline, Frecyneau, Saint-Marc, Haïti**
 - **Bureau de représentation ACTED aux Cayes : 1, 1^{ère} Entrée de gelée, Cayes, Haïti.**

Les soumissionnaires qui présenteront leurs offres à des bureaux ACTED Haïti autres que celui de Port-au-Prince doivent prendre en considération le temps de transport du bureau local vers Port-au-Prince.

2. Les soumissionnaires devront remplir, signer, affranchir et retourner le « Formulaire d'offre » au format ACTED.
3. Les soumissionnaires devront signer et retourner toutes les pages des caractéristiques du produit pour lesquels ils soumissionnent.
4. La réponse à l'appel d'offres ne signifiera pas l'attribution du contrat.
5. L'offre doit être soumise au département d'achat d'ACTED dans une enveloppe scellée portant la mention « ne pas ouvrir avant 12/12/2018 » et l'objet de l'offre.
6. Les enveloppes non scellées et les réponses tardives ne seront pas prises en compte.
7. **Tous les prix devront être présentés en Gourdes, toutes taxes comprises ainsi que les coûts de livraison.**
8. Pour s'assurer que les fonds sont utilisés exclusivement à des fins humanitaires et conformément aux exigences de conformité des donateurs, toutes les offres contractuelles sont soumises à la condition que les entrepreneurs ne figurent pas sur les listes anti-terroristes, conformément à la politique antiterroriste d'ACTED. À cette fin, les données des entrepreneurs seront automatiquement traitées.

Si vous êtes témoin ou soupçonnez des pratiques commerciales contraires à l'éthique pendant le processus d'appel d'offres, veuillez envoyer un email à transparency@acted.org.

PARTIE 2 : FORMULAIRE D'OFFRE ACTED HAITI

Date:

Référence de l'appel d'offre N°: T/41/DHY/N84LVA_HAITI/24092018/01

A remplir par le soumissionnaire (OBLIGATOIRE)

Détails sur la société soumissionnaire :

1. Nom de la société : _____
2. Nom du représentant autorisé : _____
3. N° d'enregistrement de la société : _____
No/Pays/Ministère
4. Spécialité de la société : _____

5. Adresse postale : _____

Pays/Province/Ville/N° de succursale

- a. Numéro de contact : _____
(Fixe : _____ / Mobile : _____)
- b. Adresse email : _____

Je soussigné(e) _____, accepte de fournir à ACTED, une ONG à but non lucratif, les articles répondant aux caractéristiques ci-dessous, en accord avec les conditions générales et les responsabilités que je m'engage à suivre.

REMPLIR LES TABLEAUX CI-DESSOUS ET LES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUIVANTES, UN POUR CHAQUE LOT, CHAQUE LOT CORRESPONDANT A UNE ŒUVRE:

Lot 1

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	Prix unitaire TTC (HTG) - DDP	Prix total TTC (HTG) - DDP
1	<ul style="list-style-type: none"> • TOYOTA Land Cruiser (à l'état neuf) • 5 Portes, • 10 Places, • 6 Cylindres, • 4X4, • A/C, • Diesel, • Transmission manuelle, • Audio, AM/FM/CD 	Pce	1		
2	<ul style="list-style-type: none"> • PICK UP TOYOTA HILUX • 4 Portes • 6 Places • 4 Cylindres • 4X4, • A/C • Diesel 	Pce	1		

	<ul style="list-style-type: none"> • Manuelle Transmission • Audio, AM/FM/CD 				
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

REMARQUES/ COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

1. _____

2. _____

CONDITIONS DE LIVRAISON GARANTIE PAR LE SOUMISSIONNAIRE :

..... Jours pour 100% des articles.

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

Validité de l'offre : _____ (recommandé : 2 mois ou plus)

1. Termes de livraison : _____ (obligatoire DDP)

2. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

NB: en cas de Demande de Proposition, veuillez joindre l'offre de service à la présente offre

PARTIE 3 : QUESTIONNAIRE POUR SOUMISSIONNAIRE ACTED HAITI

Date :

Appel d'offre N°: T/41/DHY/N84LVA_HAITI/25092018/01

A. Nom de la société :

B. Nom(s) complet(s) du(des) Propriétaire(s) de la société / Partenaires :

1
2
3
4

C. Représentant légal de la société pour cet appel d'offre :

Nom _____ complet :

Poste dans la société _____ :

Signature _____ :

D. Informations supplémentaires sur la société :

1 Date officielle d'enregistrement : _____

2 Type de société / Profession : _____

3 Nom complet des trois représentants de la société :

Nom	Poste	Lieu	Numéro de téléphone portable

4 Nombre total d'employés permanents :

5 Numéro de téléphone de la société :

6 FAX de la société :

7 Adresse Email :

8 Avez-vous déjà vendu avec des ONG auparavant ? Si oui, veuillez faire leur liste détaillée :

-
-
-

9 Avez-vous déjà travaillé sur des projets similaires auparavant ? Si oui, veuillez faire leur liste détaillée (ajouter une liste séparément ci nécessaire) :

-
-
-

10 Comptes bancaires :

(Indiquer OUI ou NON uniquement)

En [Pays]	En Europe	Autre

E. Réalisations antérieures :**1 Historique des contrats***Faire la liste des derniers contrats d'achat remportés par la société depuis 2014*

No	Description du projet	Localisation	Nom du partenaire	Durée	Coût du projet (USD)
1					
2					
3					
4					
5					

2 Immobilisations de la société au 1er janvier [année]:*Faire la liste des immobilisations principales de la société (machines, équipements, centres de production, etc.)*

No	Description	Localisation/Adresse	Quantité
1			
2			
3			
4			
5			

Je soussigné, _____ atteste être le représentant légal de cette société, que les informations fournies ci-dessus sont correctes et que je suis informé du fait que je serai tenu responsable de toute fausse information fournie.

Je déclare et certifie que les informations ci-dessus sont vraies et précises à ma connaissance. Je comprends et accepte que toute information fausse ou inexacte pourra conduire à l'annulation de l'offre faite par le soumissionnaire, même si celle-ci est découverte ultérieurement.

Nom : _____

Poste : _____

Signature & Tampon : _____

Date : _____

PARTIE 4: DECLARATION ETHIQUE DU SOUMISSIONNAIRE ACTED HAITI

Date:

Appel d'offre N°: T/41/DHY/N84LVA_HAITI/25092018/01

Nom du soumissionnaire : _____

Adresse du soumissionnaire : _____

CODE DE CONDUITE :

1. Normes du travail

Les normes de travail de ce code sont fondées sur les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

- *L'emploi est choisi librement*

Il n'y a pas de travail forcé, en servitude ou non volontaire de prisonniers. Il n'est pas exigé par l'employeur de déposer de caution ni de papier d'identité de la part des travailleurs et ceux-ci sont libres de quitter leur employeur après un préavis raisonnable.

- *La liberté d'association et le droit à la négociation collective sont respectés*

Les travailleurs, sans distinction, ont le droit d'adhérer ou de fonder le/au syndicat de leur choix et de négocier collectivement. L'employeur adopte une attitude ouverte envers les activités légitimes des syndicats. Les représentants des travailleurs ne soient pas discriminés et peuvent s'acquitter de leurs fonctions de représentation au travail. Lorsque le droit à la liberté d'association et à la négociation collective est restreint par la loi, l'employeur doit faciliter et ne pas gêner le développement de moyens parallèles d'association indépendante et libre et de négociation.

- *Les conditions de travail sont sûres et hygiéniques*

Un environnement de travail sûr et hygiénique doit être fourni, en gardant à l'esprit les connaissances générales en ce qui concerne le secteur et tout risque spécifique. Des mesures adéquates doivent être prises pour prévenir les accidents et les atteintes à la santé découlant de, liés à, ou survenant au cours du travail, en minimisant, autant qu'il est raisonnablement possible, les causes des risques inhérentes à l'environnement de travail. Les travailleurs recevront des formations à la sécurité et à la sûreté régulières et enregistrées, et ces formations devront être répétées pour les nouveaux travailleurs ou ceux étant réaffectés. Un accès à des installations sanitaires propres, à l'eau potable et, le cas échéant, à des installations sanitaires pour l'entreposage des aliments doit être fourni. L'hébergement, lorsqu'il est fourni, doit être propre, sûr et répondre aux besoins de base des travailleurs. La société qui respecte ces normes doit attribuer la responsabilité de la santé et de la sécurité du personnel à un représentant de la direction.

- *Le travail des enfants doit être proscrit*

Il ne doit pas y avoir de nouveau recrutement d'enfant. Les sociétés devront développer ou participer ou contribuer aux politiques et aux programmes qui prévoient la transition d'un enfant trouvé en situation de travail pour permettre à lui d'assister et de rester dans un parcours d'éducation de qualité jusqu'à ce qu'il devienne adulte.

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent être employés la nuit ou dans des conditions dangereuses. Ces politiques et procédures doivent être conformes aux dispositions pertinentes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

- *Les salaires sont payés*

Les salaires et avantages sociaux versés pour une semaine de travail ordinaire satisfont, au minimum, les normes légales nationales ou de référence de l'industrie. Dans tous les cas, les salaires devraient toujours être suffisamment élevés pour répondre aux besoins fondamentaux et fournir des revenus discrétionnaires. Tous les travailleurs doivent être munis d'informations écrites et compréhensibles sur leurs conditions de travail en ce qui concerne les salaires avant leur embauche, et sur les particularités de leur salaire pour la période de paie concernée, chaque fois qu'ils sont payés. Les retenues sur salaire comme mesures disciplinaires ne doivent pas être autorisées ni les retenues sur salaires non prévues par le droit national sans l'autorisation expresse et éclairée du travailleur concerné. Toutes les mesures disciplinaires doivent être enregistrées.

- *Les horaires de travail ne sont pas excessifs*

Les horaires de travail sont conformes aux lois nationales et aux normes industrielles, selon celles qui offrent la plus grande protection. En tout état de cause, les travailleurs ne doivent pas être tenus de travailler au-delà des horaires de travail locaux légaux sur une base régulière. Les heures supplémentaires sont volontaires, ne doivent pas dépasser les limites légales locales, ne seront pas exigées sur une base régulière et seront toujours rémunérées à un taux majoré.

- *Aucune discrimination n'est pratiquée*

Il n'y a pas de discrimination à l'embauche, la rémunération, l'accès à la formation, la promotion, le licenciement ou la retraite fondée sur la race, la caste, la nationalité d'origine, la religion, l'âge, le handicap, le sexe, l'état matrimonial, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale ou l'affiliation politique.

- *Un emploi régulier est fourni*

Dans la mesure possible, le travail doit être effectué sur la base d'une relation de travail établie sur les lois et pratiques nationales. Les obligations envers les employés en vertu des lois de sécurité sociale ou du travail et des règlements découlant de la relation de travail régulière ne doivent pas être évitées grâce à l'utilisation de main-d'œuvre intérimaire, de sous-traitance ou de travail à domicile par arrangement, ou par le biais de programmes d'apprentissage où il n'y a pas de réelle intention de transmettre des compétences ou de fournir un emploi régulier, de même qu'aucune obligation ne doit être évitée grâce à l'utilisation excessive des contrats à durée déterminée d'emploi.

- *Aucun traitement cruel ou inhumain est autorisé*

Les sévices et châtiments corporels, la menace de violence physique, le harcèlement sexuel ou autre, et le harcèlement moral ou d'autres formes d'intimidation seront interdits.

B. Normes environnementales

Les fournisseurs doivent au minimum se conformer à toutes les exigences réglementaires et légales relatives aux impacts environnementaux de leurs activités. Des normes de performance détaillées sont du ressort des fournisseurs, mais doivent porter sur au moins les éléments suivants :

- *Gestion des déchets*

Les déchets sont réduits au minimum et les articles recyclés chaque fois que cela est possible. Des contrôles efficaces des déchets relativement à la pollution de la terre, de l'air et de l'eau sont adoptées. Dans le cas des matières dangereuses, les plans d'intervention d'urgence sont en place.

- *Emballages et papier*

L'utilisation excessive et superflue de matériaux est à éviter, et les matériaux sont recyclés lorsque cela s'avère approprié.

- *Conservation*

Les processus industriels et les activités sont surveillés et modifiés au besoin pour assurer la conservation des ressources rares, telles que l'eau, la flore et la faune et les terres productives dans certaines situations.

- *Consommation d'énergie*

Tous les processus de production et de livraison, y compris l'utilisation du chauffage, de la ventilation, l'éclairage, les systèmes informatiques et les transports, sont fondés sur la nécessité de maximiser l'utilisation efficace de l'énergie et de réduire les émissions nocives.

- *Mesures de sécurité pour le transport et la manutention des marchandises*

Tous les processus de transport et de manutention sont fondés sur la nécessité d'optimiser les mesures de sécurité et de minimiser les risques de blessure pour les bénéficiaires d'ACTED et le personnel ainsi que les employés des fournisseurs ou ceux de ses sous-traitants.

C. Comportement commercial

La conduite du fournisseur ne doit pas violer les droits fondamentaux des bénéficiaires d'ACTED.

Le fournisseur ne doit pas être engagé :

1. dans la fabrication d'armes
2. dans la vente d'armes à des gouvernements qui violent systématiquement les droits humains de leurs citoyens, ou là où il y a des conflits armés internes ou des tensions importantes, ou lorsque la vente d'armes peut compromettre la paix et la sécurité régionales.

D. Règle de passation des marchés et des réglementations ACTED

Les Fournisseur doivent se conformer aux règles de passation des marchés et réglementations ACTED définis dans le Manuel logistique d'ACTED Version 1.3 ou ci-dessus. En particulier, la politique d'achat d'ACTED énoncée aux l'article 2.1 et 2.4. (attribution du contrat). Ce faisant, les fournisseurs reconnaissent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion mentionnées à l'article 2.4.2.

Principes de fonctionnement

La mise en œuvre du Code de conduite sera une responsabilité partagée entre ACTED et ses fournisseurs, informés par un certain nombre de principes de fonctionnement, qui sera revu de temps en temps.

ACTED :

1. Attribuera la responsabilité de veiller au respect du Code de conduite à un cadre supérieur.
2. Communiquera son engagement à mettre en œuvre le Code de conduite auprès des employés, des sympathisants et des bailleurs ainsi qu'à tous les fournisseurs de biens et services.
3. Mettra à disposition les ressources humaines et financières disponibles pour répondre à ses engagements pris, y compris la formation et des lignes directrices pour le personnel concerné.
4. Fournira des conseils et un soutien non financier raisonnable aux fournisseurs qui cherchent sincèrement à promouvoir et à mettre en œuvre les normes du Code de conduite dans leur propre entreprise et dans les chaînes d'approvisionnement pertinentes, compte tenu des ressources disponibles.
5. Adoptera des méthodes et des systèmes appropriés de surveillance et de vérification de l'exécution des normes.
6. Cherchera à maximiser les bénéfices tirés des ressources disponibles, par exemple en collaborant avec d'autres ONG, et en priorisant le traitement des cas les plus probables de non-conformité.

ACTED attend de ses fournisseurs que :

1. Ils acceptent la responsabilité des conditions de travail et environnementales dans lesquelles les produits sont fabriqués et les services fournis. Cela comprend tous les travaux sous contrat ou en sous-traitance ainsi que ceux menés par les travailleurs à domicile ou autres travailleurs externalisés.
2. Ils attribuent la responsabilité de la mise en œuvre du Code de conduite par un cadre supérieur.
3. Ils font une déclaration écrite d'intention concernant la politique de l'entreprise en ce qui concerne le Code de conduite et la façon dont celui-ci sera mis en œuvre, et en font part au personnel et aux fournisseurs ainsi qu'à ACTED.

Les deux parties :

1. Exigeront la cessation immédiate des violations graves du Code et, lorsque celles-ci persistent, mettre fin à la relation d'affaires.
2. Chercheront à s'assurer que tous les employés sont conscients de leurs droits et participent aux décisions qui les concernent.
3. Éviteront toute discrimination à l'égard des entreprises des pays en développement.
4. Reconnaîtront la réglementation officielle et l'inspection des normes du travail, et les intérêts légitimes des syndicats et des autres organisations représentatives.
5. Recoureront à l'arbitrage en cas de différends non résolus.

Application de la déclaration de principe

L'impératif humanitaire est primordial. Lorsque la rapidité de déploiement est essentielle pour sauver des vies, ACTED achètera des biens et services nécessaires à partir de la source disponible la plus appropriée.

ACTED ne peut accepter ni les augmentations de coûts non maîtrisées, ni les baisses de qualité. ACTED accepte les coûts internes appropriés, mais travaillera avec ses fournisseurs pour parvenir à des normes éthiques dans la mesure du possible sans augmentation des coûts ni diminution de la qualité.

Je soussigné accepte le Code de conduite ci-dessus et s'engage à respecter les normes du travail et environnementales spécifiées, à la fois dans ma propre société et celles de mes fournisseurs.

Nom & Poste du représentant autorisé du Soumissionnaire _____

Signature autorisée _____

LISTE DE VERIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE ACTED **HAITI**

Date :

Tender N°: T/41/DHY/N84LVA_HAITI/25092018/01

AVANT D'ENVOYER VOS DOCUMENTS DE SOUMISSION, MERCI DE VERIFIER QU'ILS SONT TOUS COMPLETS ET CONFORMES AUX CRITERES CI-DESSOUS :

Description	A remplir par le soumissionnaire		A l'usage d'ACTED exclusivement (à remplir par le Comité d'Achat)		Commentaires
	Inclus		Présent		
	Oui	Non	Oui	Non	
1. Un original et une copie de l'offre ont été fournis (obligatoire)					
2. La copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'entreprise (ainsi que la présentation de l'originale). (obligatoire)					
3. PARTIE 1 (formulaire PRO-05) – Les Instructions aux Soumissionnaires sont jointes, remplies, signées et tamponnées par le soumissionnaire. (obligatoire)					
4. PARTIE 2 (formulaire PRO-06) – Le Formulaire d'Offre est joint, rempli, signé et tamponné par le soumissionnaire (obligatoire)					
5. Les prix dans le formulaire d'offre sont en en gourdes					
6. PARTIE 3 (formulaire PRO-06-1)– Le Questionnaire au Soumissionnaire est joint, rempli, signé et tamponné par le soumissionnaire (obligatoire)					
7. PARTIE 4 – (formulaire PRO-06-2)– La Déclaration Ethique du Soumissionnaire est jointe, remplie, signée et tamponnée par le soumissionnaire (obligatoire)					
8. Les documents de soumission sont remplis en français.					
9. ANNEXES – Les preuves de réalisations antérieures dans un domaine similaire d'activités sont fournis (i.e livraisons antérieures d'articles similaires) (obligatoire)					
10. ANNEXES – Une copie des documents d'enregistrement de la société et de sa licence commerciale sont inclus					
11. ANNEXES – Des photos en couleur (ou des échantillons) des articles sont incluses					
12. Un certificat d'origine des produits.					

Nom & Poste du représentant légal du soumissionnaire _____

Signature autorisée _____